



Maîtriser les fondamentaux en droit social dans le secteur associatif, identifier les principaux pièges et prévenir les risques

2 jours

17 et 18 juin 2021 - 9h00-12h30 / 13h30-17h00

INTERVENANT : Mathilde HAMELIN-RIGAUX, Responsable du Service Juridique à l'Uriopss Hauts de France

PUBLIC(S), PREREQUIS & MODALITES D'ACCES A LA FORMATION :

Formation ouverte à toute personne Directeurs, Gestionnaires, Responsables des Ressources Humaines, Responsables du personnel, salariés...

Pour toutes les personnes en situation de handicap, l'Uriopss Hauts-de-France a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. **N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels** à l'adresse mail suivante : m.babela@uriopss-hdf.fr

TARIF : 500 €

LIEU : URIOPSS HDF à BOVES

MODALITES PEDAGOGIQUES :

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions.

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation** sera délivrée à l'issue de la formation.

MODALITES D'EVALUATION :

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

CAPACITE MAXIMUM :

6 personnes

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Rappeler les bases essentielles du droit du travail
- Présenter les différents types de contrat de travail
- Lister les mentions devant impérativement y figurer
- Dresser un panorama des cas de rupture possible

DEROULE DE FORMATION

- Les sources du Droit du travail
 - La hiérarchie des normes
 - Les conventions collectives du secteur SMS
 - Le régime juridique des conventions collectives
- L'embauche et les contrats de travail
 - Les formalités liées à l'embauche
 - La période d'essai
 - Le contrat à durée indéterminée (CDI)
 - Le contrat à durée déterminée (CDD)
- La durée du travail
 - Les différents temps de travail
 - Les durées maximales de travail, la pause, l'amplitude
 - Les heures supplémentaires et les heures complémentaires
- La rupture du contrat de travail
 - Le licenciement
 - La démission
 - La rupture conventionnelle
 - Le départ et la mise à la retraite
 - La fin du CDD